

Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé Case 148 146, rue Léo Saignat CS 61292 33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME D'UNIVERSITE D'OTOLOGIE ET D'OTO-NEUROLOGIE 3^{ième} Cycle

UFR de rattachement : UFR des Sciences Médicales

ARTICLE I - OBJECTIFS DE LA FORMATION

Perfectionnement concernant les moyens de diagnostic et de thérapeutiques médico-chirurgicales concernant la pathologie otologique et oto-neurologique.

ARTICLE II - RESPONSABLE DU DIPLOME

Monsieur le Professeur Vincent DARROUZET

HOPITAL PELLEGRIN – TRIPODE Service d'Oto-Rhino-Laryngologie De Chirurgie Cervico-Faciale Et d'ORL-Pédiatrique Place Amélie Raba-Léon 33076 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05 56 79 55 32 Fax : 05 56 79 87 80

E-mail: <u>vincent.darrouzet@chu-bordeaux.fr</u>

ARTICLE III - DUREE DE L'ENSEIGNEMENT

La formation dure un an.

ARTICLE IV - CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Médecins français ou étrangers en fin de spécialisation ou déjà spécialistes,
- ORL en formation (DES) ou diplômés,

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

Ayant obtenu une autorisation d'inscription délivrée par le responsable du diplôme, après examen du curriculum vitae et entretien personnel.

L'inscription administrative est ensuite prise par le service de la scolarité de l'Université (Scolarité D.U. Santé), sur autorisation du Président de l'Université et sur présentation d'un dossier conforme aux exigences réglementaires.

ARTICLE V - ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement est essentiellement théorique, délivrés en 3 sessions réparties de Janvier à Mai. Deux sessions ont un aspect pratique : une session de simulation consistant en une demi-journée de fraisage de l'os temporal incorporée à la session 2 et une deuxième d'imagerie de l'oreille sous forme d'atelier interactif sur un jour et demi, incorporée à la session 3.

ARTICLE VI - MODALITÉS DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

Il est organisé une session d'examen en Mai ou Juin avec session de rattrapage en Septembre. La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en:

1/ Une épreuve écrite sous forme de Questionnaire à Choix Multiples (QCM) et Question à Réponse Ouverte et Courte (QROC) d'une durée de 2 heures.

2/ Un examen oral (sous forme d'un entretien).

Chaque épreuve sera notée sur 20 avec une moyenne de 10 obligatoire.

Le jury de l'examen sera composé d'un minimum de trois membres dont au moins deux de rang A.

Le redoublement est autorisé.

La durée du bénéfice de l'écrit est d'un an.

ARTICLE VII - DROITS D'INSCRIPTION

Formation initiale : 500€/an

En formation continue:

Reprise d'études non financées : 700€ /an
Reprise d'études financées : 700€ /an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE VIII - DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme d'Université d'Otologie et Oto-Neurologie est délivré aux candidats admis sous le sceau de l'Université de Bordeaux et la signature de son Président.

Création : C.U.F.R du 19/10/1987 C.U du 29/10/1987

Modifications: C.A. du 17/05/2002

Conseil U.F.R. I du 22/05/2002

Conseil UFR Sciences Médicales du 26/05/2011

C.E.V.U. du 11/07/2011

Augmentation du coût de la formation et modifications :

Conseil UFR Sciences Médicales du 08/04/2019 Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/04/2019

Suspension en 2022-2023 (1 an):

Conseil UFR Sciences Médicales du 20/06/2022 Conseil du Collège Sciences de la santé du 20/07/2022 (Version 5)

ANNEXE PROGRAMME DU DIPLÔME D'UNIVERSITE. D'OTOLOGIE ET OTO-NEUROLOGIE

1- Audiologie et vestibulométrie

Bases fondamentales de l'audiologie clinique

Audiométrie dans le bruit

VNG, verticale subjective, test haute freq., PEO: des outils indispensables

Impédancemétrie multifréquentielle : une révolution dans le diagnostic des maladies

pressionnelles

L'examen clinique vestibulaire au quotidien

2- Maladies vertigineuses

Les fistules périlymphatiques : un diagnostic très difficile

Le syndrome de Minor

Maladie de Menière : diagnostic et traitement

VPPB et manœuvres libératoires

3- Maladie du nerf facial : Paralysies faciales et Chirurgie du nerf facial

4- Les surdités et acouphènes

Prise en charge des acouphènes

Dépistage de la surdité de l'enfant

Otospongiose et surdités de transmission à tympan normal : diagnostic et traitement

Implants d'oreille moyenne et des implants cochléaires -

Les complications de la chirurgie de l'oreille moyenne : que faire ?

Tympanotomie postérieure et chirurgie du cholestéatome: comment faire?

5- Otoneurochirurgie

Tumeurs du rocher et de l'apex pétreux Tumeurs non nerveuses de l'APC et schwannomes vestibulaires Otites externes nécrosantes

6- Imagerie otologique et otoneurologique : atelier de formation sur un jour et demi

Bases radiologiques et anatomiques

Imagerie des surdités à tympan normal

Imagerie du cholestéatome

Imagerie des tumeurs du rocher

Imagerie des surdités de l'enfant et bilan imagerie pré-implantation cochléaire

Imagerie des maladies inflammatoires de l'oreille

Imagerie des tumeurs de l'oreille et du rocher

Imagerie des tumeurs de l'APC

Imagerie des surdités de perception

Imagerie des vertiges

Imagerie des acouphènes pulsatiles

7- Simulation chirurgicale: atelier de fraisage de l'os temporal sur une demi-journée